

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 28 Juillet 2020
	Délibération N° : 20200728-07
OBJET : AUTORISATION AU MAIRE A DEPOSER UNE DEMANDE D'AIDES FINANCIERES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SENTIERS, DES SITES ET ESPACES NATURELS	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt, le 28 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 23/07/2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe- BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique - MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre.

NOMBRE DE POUVOIRS : 2

Nicolas TENOUX a donné pouvoir à Joël GAUCHE, Philippe RIBOT a donné pouvoir à Charles LACROIX

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuel MIEGGE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un dossier auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes afin d'obtenir une subvention au titre de l'appel à projet « Relance Sports de Nature et Espaces Naturels » et à confier au Parc Naturel Régional du Queyras la remise en état les sites de sports de nature et des sentiers communaux.

Il précise la nature des travaux qui seront effectués :

- **Sur Valprévèyre, Col d'Urine et Kilométrage vertical**
Travaux d'ébranchage, de débroussaillage et curages des voies d'eau *(menés sur 3 jours)*
- **Le sentier des Vaches entre Ristolas et la Monta**
Cet itinéraire de proximité, accessible aux familles et à un large public, a été sujet à plusieurs avalanches cet hiver. Les dégâts occasionnés (chablis, terre et pierres à retirer, curage des voies d'eau) nécessitent un travail de nettoyage accompagné d'une amélioration de la signalétique. *(menés sur 2 jours)*
- **Du col Vieux au lac d'Asti par la Brèche de Ruine**
Cet itinéraire d'altitude, déneigé très tardivement cette année, nécessite des travaux d'entretien de son tracé (chutes de pierres sur le cheminement) et une amélioration de la signalétique qui a souffert durant l'hiver. Reprise de l'assiette. *(menés sur 2 jours)*
- **Du sommet du télésiège jusqu'à la Garcine via l'Aiguiller et les ruines de Patarel**
Plutôt que les itinéraires plus directs sous le télésiège parcourus par les VTTistes et pris en charge par le Bike Park d'Abriès, ce cheminement est un itinéraire intéressant pour tous les piétons qui fréquentent ce versant en montant en télésiège pour redescendre à pied. La fonte des neiges et l'érosion pluviale ont fortement dégradé le tracé de ce sentier grand public qui nécessite donc une remise en état. *(menés sur 6 jours)*

Plan de financement prévisionnel :

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Forfait entretien des espaces naturels et sentiers communaux [13j x 245 €]	3 185,00 € HT	CD05 (70 %)	2 229,50 € HT
	_____	Autofinancement (30 %)	_____
Montant total	3 185,00 € HT	Montant total	3 185,00 € HT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,
et après en avoir délibéré par 14 voix pour,

APPROUVE l'exposé du Maire

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes, au titre de l'appel à projet « Relance Sports de Nature et Espaces Naturels ».

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

